

Les classes de citoyenneté

Proposition présentée le 24 octobre 2011
à Monsieur le Ministre Marc LAFFINEUR
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants

par Patrick TESSON
pour le groupe de travail de l'Amicale
des Anciens Elèves et Amis de Combrée.

Sommaire

- ✚ **Argumentaire : doc. A**

- ✚ **Programme type d'une classe de citoyenneté : doc. B**

- ✚ **La formation à la citoyenneté sur le site pilote de Combrée : articulations inter institutionnelles : doc. C**

- ✚ **Hypothèse chiffrée des classes de citoyenneté à Combrée : doc. D**

- ✚ **Prise de position de Thierry Berlizot, directeur général de l'EPIDE : doc.E**

- ✚ **Prise de position de Martin Hirsch, directeur de l'Agence SC : doc. F**

- ✚ **Copie de la lettre du Président de l'Amicale au Député Marc Laffineur au lendemain du Bicentenaire : doc. G**

- ✚ **Un exemplaire du fascicule « *Deux siècles d'histoire* ».**

- ✚ **Le DVD du bicentenaire**

Service Civique Volontaire et Classes de Citoyenneté

Le Service Civique Volontaire, une ambition affirmée de l'Etat pour développer la citoyenneté et la solidarité.

Avec l'adoption de la loi du 10 mars 2010, et du décret du 12 mai 2010, le Service Civique succède au service civil volontaire, avec une ambition renouvelée. Nouvel élément fort du service national français, le Service Civique des jeunes de 16 à 25 ans (*9 000 volontaires pour 40 000 candidats en avril 2011, avec pour objectif 75 000 missions en 2014*) est pris en charge en grande partie par l'État et assuré par des organismes agréés (*15 000 demandes d'agrément en janvier 2011, associations et collectivités*), en France ou à l'étranger, pour une période de 6 à 12 mois.

En effet, le Service Civique a pour dessein de renforcer la citoyenneté et de favoriser la cohésion sociale en amenant les jeunes à dépasser leur individualité afin de se mettre au service des autres et de s'impliquer dans la construction de la Société.

En somme, de faire naître ou de ranimer, en eux, la flamme citoyenne et solidaire.

Les textes de loi sont très clairs à ce propos :

Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique

« Art. L. 120-14. – Dans des conditions prévues par décret, (...) La personne morale agréée assure en outre à la personne volontaire effectuant un engagement de service civique **une formation civique et citoyenne** et un accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir. »

« Art. L. 120-37. – Le volontariat vise à apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général et à **développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation.** »

Décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique

« Art. R. 121-10. – Le contrat de service civique mentionné à l'article L. 120-7 comprend obligatoirement les éléments suivants :

« 11o S'agissant de l'engagement de service civique, **les modalités de participation de la personne volontaire à la formation civique et citoyenne** et celles de son accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir de la personne volontaire mentionnées à l'article L. 120-14.

« Art. R. 121-14. – **Les formations dispensées à la personne volontaire** sont réalisées sur le temps dévolu à la mission.

« Art. R. 121-15. – **Le référentiel de la formation civique et citoyenne** mentionnée à l'article L. 120-14 ainsi que les modalités de mise en œuvre de cette formation sont définis par l'Agence du service civique.

Ce temps d'engagement doit être aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les volontaires, véritable mixité sociale voulu par le législateur.

Qu'en est-il sur le terrain ?

L'ensemble de la dynamique s'appuie, aujourd'hui, sur le rapport demandé par Martin Hirsch en novembre 2009 lorsqu'il était Haut Commissaire aux Solidarités actives et à la jeunesse auprès de Marie Fontanel Lassalle et de Michel Thierry, intitulé : « *Référentiel des missions du Services Civique Volontaire.* » D'un intérêt certain et d'une grande cohérence sur sept axes d'interventions, ce rapport propose dans le détail une méthodologie qui répond parfaitement à la commande du « Comment ? ». Mais il ne rappelle pas le « Pourquoi ? » :

- Générer dans la jeunesse un creuset Républicain, en renforçant la mixité sociale.
- Favoriser la prise de conscience de ce que chacun doit à la société et à des valeurs qu'il doit porter et défendre.

Les initiatives à la formation civique et citoyenne sont assez rares.

À ce jour, j'en ai répertorié trois proposées aux jeunes volontaires :

1. « Uni-Cité » offre une formation citoyenne, avec un programme commun de 9 jours, autour des thèmes suivants :
 - le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations
 - le rôle et le fonctionnement des institutions françaises et européennes,
 - l'environnement et le développement durable,
 - la santé et la prévention des conduites à risque.
2. Une formation spécifique pour les jeunes en partance pour l'étranger avec « France Volontaires », par une convention signée avec l'Agence du Service Civique Volontaire le 25 janvier 2011.
3. Une offre de formation « Prévention et Secours de niveau 1 » confiée à la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France, via les départements. Ce diplôme PSC1 doit déjà être offert à l'ensemble des élèves à partir de la 3ème par l'Education Nationale depuis le 1er août 2007.

Bien sûr, chaque association peut prendre ses propres initiatives de formation pour les volontaires ou les tuteurs, mais nous sommes assez loin d'une formation aux valeurs civiques.

Sur le papier, cette formation civique et citoyenne est laissée à l'initiative de l'association ou de la fédération agréée pour accueillir des volontaires en Service Civique. L'Agence demande à l'organisme candidat à l'accueil de volontaires dans sa Fiche N°4, s'il compte organiser lui-même cette formation, la mutualiser avec d'autres organismes ou la confier à une structure extérieure. Une présentation de l'expérience dans ce domaine doit être alors signifiée, ainsi qu'une présentation des modalités de son déroulement.

Nous nous éloignons d'un socle commun, et il est difficile d'envisager que seul le référentiel annoncé permettra de garder la cohésion de la dynamique voulue par le législateur.

Pourtant, cette formation civique et citoyenne reste bien la garante de l'engagement collectif en Service Civique, et permet d'éviter qu'il ne devienne une voie d'attente pour des jeunes en situation précaire, ou seulement une subvention en nature pour des associations ou collectivité opportunistes.

Un tremplin pour accéder à l'esprit de la loi : les Classes de Citoyenneté.

1) Le préalable :

Les Classes de Citoyenneté sont au service civique volontaire ce que les classes étaient au Service National, c'est à dire une période de préparation, de prise de conscience du niveau de l'engagement.

Les Classes de Citoyenneté répondent à l'obligation **d'une période de formation** prévue par les textes de loi.

2) Le public visé :

Principalement les jeunes effectuant un "engagement de service civique" (apportant un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général).

Il peut s'agir également de toute personne volontaire qui à un titre ou à un autre peut être concernée : épidiens, émigrés en voie de nationalisation, jeunes en rupture scolaire, participants aux chantiers de jeunes voire volontaires soumis à des peines légères de prison (dans le cadre de l'annonce récente du Président de la République) ...

3) Les conditions de mise en œuvre :

- Cette période de formation constitue un « socle commun ». Elle est identique pour tous les volontaires.
- Elle est de courte durée pour être accessible à tous : 10 jours
- Elle est obligatoire, pendant la période de Service Civique.
- Elle se fait en « résidentiel », loin du domicile pour favoriser la prise de recul et laisser de côté les habitudes.
- Elle regroupe des jeunes de tous milieux : la mixité socio-culturelle comme creuset de la diversité.

4) Le contenu pédagogique :

- L'apprentissage des valeurs de la République :
 - **Liberté** : trouver un épanouissement personnel
 - **Égalité** : lutter contre toutes les formes de discrimination
 - **Fraternité** : apprendre le vivre-ensemble
- La laïcité comme fondement de la société française :
 - **Respect** : accepter les règles communes
 - **Tolérance** : accepter les différences
- La France** : un pays, des valeurs communes
 - Histoire(s) de France, comment naît une Nation...
 - La Constitution : **Art. 1.** - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.
La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.
 - Les thèmes de société :
Lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie : comme par exemple contre la violence raciste et antisémite dans notre société.
Réflexion sur la paix et la nécessité de défense, la solidarité internationale, les droits et devoirs du citoyen, les institutions et pratiques de la citoyenneté.
Education à la non-violence dans bien les domaines économique, environnemental, familial...

Éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales :

fonctionnement des institutions publiques, tant locales et nationales qu'internationales, diversité culturelle, droit des femmes, droit des enfants, droit des autochtones.

Respect de l'autre et de sa sexualité

Respect de l'autre et de son handicap physique ou mental

Respect de l'autre et de sa religion : dépassement des conflits inter-religieux

Développement personnel : savoir s'affirmer et promouvoir ses idées tout en respectant l'autre et ses convictions. Savoir négocier pour trouver une solution qui convienne à chaque partenaire...

5) Des méthodes pédagogiques adaptées faisant une large place à la réflexion personnelle et collective, à la prise d'initiative et à l'apprentissage de la responsabilité :

- Connaissances préalables à acquérir puis à mettre en œuvre
- Sous la forme d'ateliers en petits groupes
- Sous forme de réalisation de travaux personnels
- Entraînement à utiliser de nouveaux comportements (simulations, jeu de rôles, ...)
- ...

6) Des bénéfices partagés :

- a) Pour les associations qui accueillent des volontaires formés et motivés.
- b) Pour les jeunes qui peuvent faire valoir ces acquis dans leur cursus.

c) La notion centrale : apprendre à aider et respecter l'autre.

- d) Le service civique volontaire a pour objectif l'accès à la citoyenneté, la revalorisation du civisme et la promotion de l'intérêt général pour toute une classe d'âge de jeunes français.
- e) Le service civique se place aussi dans la société civile dans le champ des questions de défense, de la coopération entre civils et militaires.

7) Arguments pour que Le Ministère de la Défense soit maître d'œuvre de ce projet :

- a) La défense des valeurs républicaines relève aussi de ce Ministère.
- b) Le Service Civique Volontaire relève du Service National.
- c) Cette proposition pourrait être la 9^{ème} action dans le cadre du Plan Egalité des Chances.
- d) Une convention-cadre entre les ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Défense pourrait prévoir la mise en place d'actions communes pour contribuer à la formation civique et citoyenne des jeunes volontaires du Service Civique.

8) Proposition d'une assistance, par mes soins, à la maîtrise d'ouvrage pour engager l'initiative.

- a) Au plan national : étude, conception, promotion du projet, recherche de partenaires.
- b) Au plan local : phase expérimentale sur un site exceptionnel pour matérialiser l'idée et en être la vitrine : **Combrée.**

Le Ministère de La Défense, avec son Directeur du Service National, siège au Comité Stratégique du Service Civique. L'Agence du Service Civique peut profiter de cette nostalgie positive de ce qu'a représenté pour des générations de jeunes, le Service National. Cette proposition sera portée par les jeunes volontaires entre eux, en leur laissant l'opportunité d'aller « faire leurs classes ». Il leur est offert ainsi l'occasion de se regrouper, de prendre du recul sur leur engagement citoyen, pour un destin collectif porté par des valeurs républicaines.

Formation civique et citoyenne

Préambule :

Il appartient à l'Agence du Service Civique de définir un référentiel pour une formation civique et citoyenne. Cette fiche ne présente donc que des propositions envisageables, dans l'attente de la publication d'un référentiel.

Objet de la formation :

- Développer la solidarité et nourrir l'appartenance à la Nation et à l'Europe.
- Préparer un engagement et prendre conscience de l'enjeu de cet engagement.

Public visé :

- Principalement les jeunes effectuant un "engagement de service civique" (apportant un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général).
- mais aussi toute personne qui à un titre ou à un autre peut être concernée, pour exemple : épidiens, émigrés en passe de nationalisation, jeune en rupture scolaire, participants aux ONG ou aux chantiers de jeunes...

Animation :

- **Formateurs** : enseignants (histoire, philosophie, sciences humaines), experts, membres Epide et/ou politiques et/ou élus locaux.

Modalités :

- **Groupes** de 18 personnes pour permettre des travaux de s/groupes de 3, 6, 9 personnes
- **Lieu** : en résidentiel dans les locaux de l'EPIDE à Combrée (49).
- **Durée** : 10 jours (lundi 10h au vendredi 16h).
- **Horaires** : Le rythme d'activité est soutenu (horaires 8h à 20h), cependant des temps libres individuels sont réservés (ex : 30 mn avant et après les repas). Le samedi et dimanche (ou quatre demi-journées) sont consacrés à d'autres activités (sport, découverte de la région combréenne, encadrement ou participation lors de manifestations locales, ...) permettant de mettre en œuvre certaines notions abordées de manière théorique...

Objectifs pédagogiques :

- **1^{er} Niveau (plutôt théorique)** : Savoir, Découvrir, donc apprendre, acquérir des notions
- **2^e Niveau (plutôt pratique)** : Savoir faire, donc appliquer, mettre en œuvre, utiliser

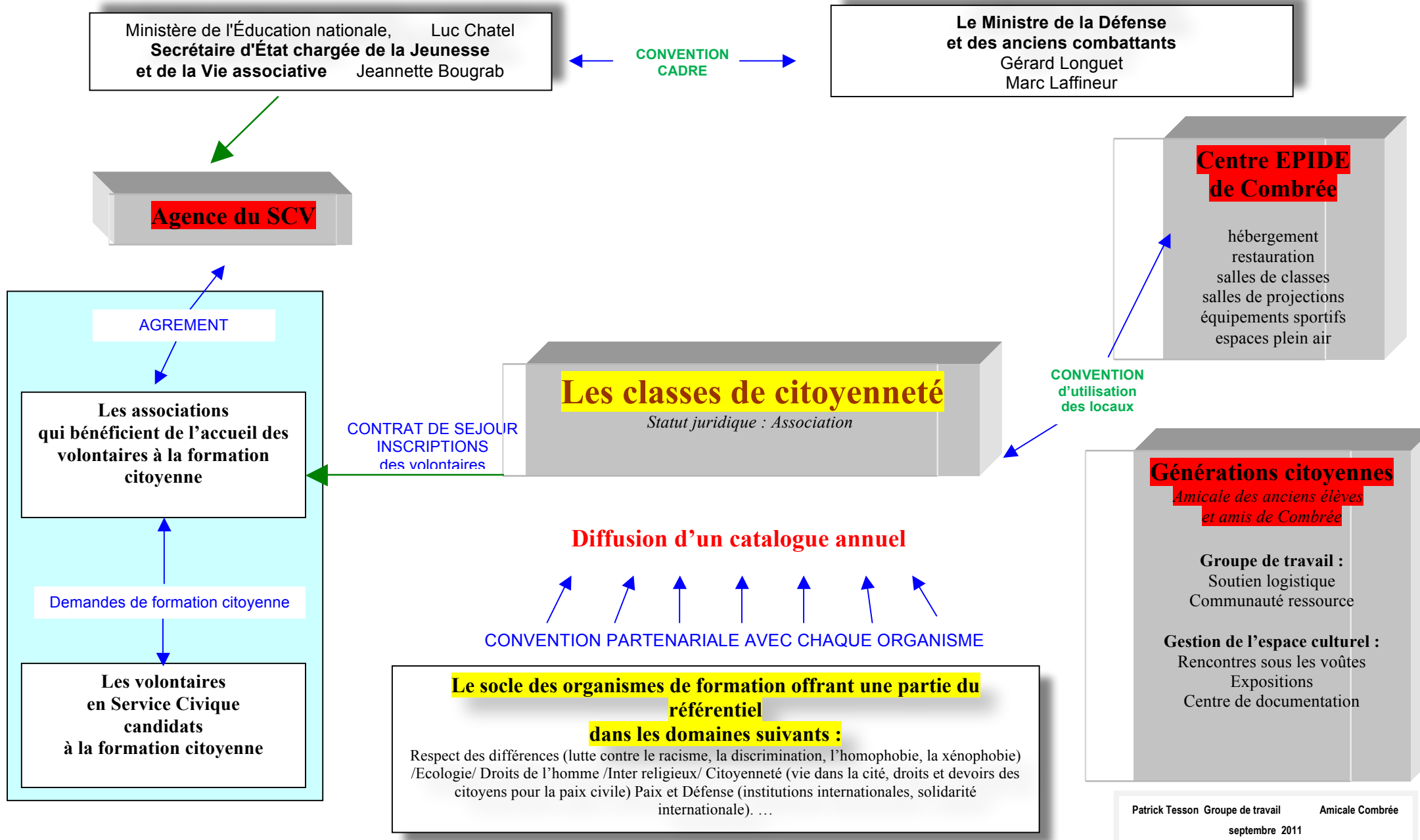
Contenus envisageables	Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, être capable de ...)
<ul style="list-style-type: none"> ■ La France : un pays, des valeurs communes <ul style="list-style-type: none"> ■ Histoire(s) de France, ■ Comment naît une Nation, ■ Mémoire d'une nation... ■ La Constitution, la Loi ■ Fonctionnement des institutions publiques, locales, nationales. ■ L'Europe : une entité en construction de 27 pays avec des valeurs et des aspirations à concilier. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ (A définir) Connaissances à acquérir
<ul style="list-style-type: none"> ■ Qu'est-ce qu'être citoyen ? ■ Droits et devoirs du citoyen. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Donner la définition (savoir). ■ Avoir un engagement citoyen : comment prendre en charge des activités solidaires (savoir faire). ■ Vouloir acquérir des connaissances...

<ul style="list-style-type: none"> ■ L'apprentissage des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité : 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Donner une définition de ces trois valeurs et savoir comment les décliner au quotidien : <ul style="list-style-type: none"> ■ trouver un épanouissement personnel ; ■ lutter contre les discriminations ; ■ vivre-ensemble.
<ul style="list-style-type: none"> ■ La paix et la nécessité de défense <ul style="list-style-type: none"> ■ Rappel du rôle et de l'engagement des générations précédentes (anciens combattants, résistants, ...) ■ Les institutions et pratiques de la citoyenneté. ■ La solidarité internationale, 	<ul style="list-style-type: none"> ■ (A définir) Connaissances à acquérir
<ul style="list-style-type: none"> ■ La laïcité, fondement de la société française qui permet le Respect et la Tolérance : <ul style="list-style-type: none"> ■ respect de l'autre et de sa sexualité, de son handicap physique ou mental, de sa religion. ■ diversité culturelle, ■ droit des femmes, droit des enfants, droit des autochtones... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaissances à acquérir ■ Mettre en œuvre au quotidien ces valeurs dans le cadre de l'engagement de service civique et au-delà : <ul style="list-style-type: none"> ■ accepter les règles communes, ■ accepter les différences : travailler en équipe, avec des personnes d'origines et de formations différentes.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Violence et non violence au quotidien (économie, environnement, famille, travail...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaissances à acquérir ■ Reconnaître les situations ■ Utiliser les techniques non violentes (médiation, ...) Exemples
<ul style="list-style-type: none"> ■ Outils pour agir sur le terrain <i>Ce point n'est pas un chapitre supplémentaire de la formation ; les objectifs pédagogiques ci-contre sont visés de manière transversale et plutôt inductive.</i> <i>Autrement dit on utilise les divers exercices et entraînement des chapitres ci-dessus pour aborder les éléments ci-contre au cours de l'analyse des résultats de ces exercices et entraînement. Par exemple, l'apprenant aura eu l'occasion au cours d'une étude de cas de mener une réunion avec son équipe ; l'animateur, lors de l'évaluation de cet exercice (débriefing), analysera aussi la manière dont le jeune aura mené les débats, et fera émerger les principes de base de l'animation d'une réunion ; avec la consigne de mettre en application ces principes lors des exercices suivants.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communiquer avec son entourage et savoir repérer ce qui facilite ou entrave la communication. (Appliquer) <ul style="list-style-type: none"> ■ Se positionner Gagnant/Gagnant avec son interlocuteur (compétition, coopération). ■ Être un bon émetteur. / un bon récepteur.. ■ S'affirmer et promouvoir ses idées tout en respectant l'autre et ses convictions (Formuler une demande, un refus, un mécontentement, une critique, un reproche, un compliment, exprimer un désaccord...). ■ Savoir négocier pour trouver une solution qui convienne à chaque partenaire... ■ Conduire une réunion, et pour cela savoir : <ul style="list-style-type: none"> ■ Distinguer différents types de réunions : ■ Préparer la réunion. ■ Mener la réunion.

Supports pédagogiques

- Exposés d'experts, débats,
- Mini-dossiers (personnel et en sous-groupes) à préparer et à présenter,
- Études de cas théoriques, mises en situations pratiques,
- Évaluations individuelles et collectives,
 (ex : nos comportements entre nous, ici et maintenant sont-ils "citoyens" ?, ...).
- Les volontaires participent à l'organisation de la vie commune (animation des soirées, organisation de tournois sportifs, ...) : entraînement à se prendre en charge et obligation de prendre des responsabilités, en lien éventuel avec l'activité des organismes qui les envoient (ex : Environnement : sensibiliser au tri des déchets et aux économies d'énergie, Culture et loisirs : organisation de la dernière soirée,...).

La formation à la citoyenneté sur le site pilote de Combrée : articulations inter institutionnelles



Les classes de citoyenneté à Combrée en chiffres :

Document D

Hypothèse sur une année :

volontaires par classe	18	maximum
durée d'une classe	10	jours
classes présentes simultanément	7	maximum
volontaires présents sur le site	126	maximum
périodes possibles	18	sur 10 mois de l'année
Total de classes à l'année	126	
Volontaires concernés	2 268	
Journées/formation	22 680	
Nombre de volontaires en 2011	15 000	
Nombre de volontaires stagiaires	2 268	
Pourcentage des concernés	15%	

Budget demandé en 2011 par Martin Hirsch pour
15 000 volontaires :

Hypothèses de budgets à envisager pour la
formation à la Citoyenneté

100 000 000 €	budget annuel	par période	par classe	par volontaire	prix de journée
5%	5 000 000 €	277 778 €	39 683 €	2 205 €	220 €
4%	4 000 000 €	222 222 €	31 746 €	1 764 €	176 €
3,5%	3 500 000 €	194 444 €	27 778 €	1 543 €	154 €

Patrick Tesson septembre 2011

Groupe de travail Amicale Combrée

Budget prévisionnel :

Direction	1		50 000 €
Administration	3	30 000 €	90 000 €
salaires formateurs	14	45 000 €	630 000 €
vacations formateurs	1512	200 €	302 400 €
encadrement/animation	7	30 000 €	210 000 €
Sous total pour 25 ETP + vacataires			1 282 400 €
Restauration/hébergement	22 680	50 €	1 134 000 €
Herbergement pour 10 cadres	12 600	50 €	630 000 €
Sous total			1 764 000 €
Transports des stagiaires Angers-Combrée	18	1 250 €	22 500 €
Transports autres			19 000 €
Assurances diverses			3 900 €
Documentation/recherche			10 000 €
Matériel pédagogique	126	700 €	88 200 €
Amortissements			60 000 €
Remboursement des emprunts	5 Millions	à 5%	250 000 €
Sous total			453 600 €
Total général			3 500 000 €

Document D

Patrick Tesson septembre 2011

Groupe de travail Amicale Combrée



Le Directeur Général

Malakoff, le **15 SEP. 2011**

N° *749*/EPIDE/DG

Monsieur le Président,

Votre projet concernant la création de « classes de citoyenneté » sur le site de Combrée, a retenu toute mon attention.

S'inscrivant dans l'esprit de l'EPIDE de former des citoyens responsables, « les classes de citoyenneté » sont à mon sens un projet qui mérite d'être étudié.

Si le principe de spécialité des établissements publics de l'Etat exclut que l'EPIDE soit porteur de ce projet, d'ores et déjà, je vous informe que l'EPIDE est prêt à mettre à votre disposition, selon des modalités à convenir entre nous, une partie de l'infrastructure du site pour réaliser une expérimentation, dès lors que votre projet bénéficiera des financements et des ressources humaines nécessaires à sa réalisation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thierry BERLIZOT
Directeur général de l'EPIDE

Monsieur Patrick TESSON
Président de l'Amicale des Anciens Elèves de Combrée
1, av. Jeanne d'Arc
49570 MONTJEAN sur LOIRE



Le Président
MH/MM/N° 375

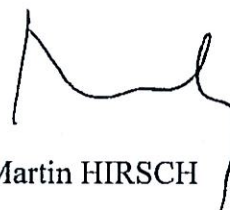
Paris, le 30 JUIL 2010

Monsieur le Sénateur,

Je vous remercie de m'avoir adressé le projet de Monsieur TESSON.

Je pense que le mieux serait qu'il structure un peu son projet et qu'il le propose aux acteurs locaux pour vérifier que les collectivités locales et les associations qui accueillent des volontaires sont intéressés par une telle initiative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin HIRSCH

Monsieur Dominique de LEGGE
Sénateur d'Ille et VILAINE
Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS.

Montjean sur Loire le 24 juin 2010

Monsieur le Député Marc Laffineur
Cabinet parlementaire
Hôtel de Ville
49240 Avrillé

Monsieur le Député,

Je souhaite vous faire part de la grande fierté des organisateurs après la réussite des cérémonies commémoratives du bicentenaire de l'ancien collège de Combrée, qui se sont tenues le 15 mai dernier.

Plus de 1000 personnes (Combréens, amis, anciens professeurs et élèves avec leur famille, dont certains venus de l'autre bout du monde) étaient présents pour cette journée de fête et de retrouvailles. Nos échanges ont été riches en souvenirs et en émotions. Nos chemins se sont une nouvelle fois croisés lors de ce retour à la source.

Comme je l'ai souligné dans mon intervention, cet anniversaire aurait pu ne pas être fêté, puisque l'institution comme nous l'avons connue a fermé ses portes en 2005. Mais l'EPIDE a pris la relève et a permis à Combrée de garder son âme : être un lieu de formation et d'éducation des jeunes. La source continue de jaillir !

Nous avons été particulièrement touchés par la présence active des jeunes de l'EPIDE qui ont pu trouver au sein de ces murs une main tendue pour les accompagner dans leur apprentissage de la liberté et de l'autonomie en vue de leur réussite professionnelle. Ces jeunes, issus d'horizons divers et qui ont souvent connu une histoire difficile, peuvent, grâce à l'aide trouvée dans cette vieille institution, reprendre confiance dans le monde des adultes et dans la société.

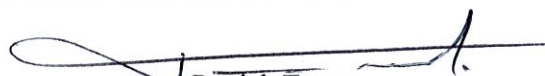
Je tenais à vous remercier d'avoir pris l'initiative de la création du centre de Défense de la deuxième chance dans les murs de notre institution qui accueillait auparavant 650 élèves puis de l'avoir soutenue avec détermination.

Au fil des rencontres que nous avons faites avec ces jeunes et après l'avoir évoqué depuis avec de nombreux anciens, je réalise combien les quelques préventions initiales sont aujourd'hui totalement estompées et combien notre plus cher désir serait que Combrée soit pleinement utilisé pour cette belle mission. Quand nous voyons la place qui est encore inutilisée, nous nous imaginons le nombre de jeunes que Combrée pourrait remettre sur pied ou compléter la formation : implantation d'un pôle pédagogique de restauration, d'un internat d'excellence, de classes de citoyenneté dans le cadre du tout nouveau service civique volontaire...

Connaissant votre attachement à ce projet, je souhaite vous assurer que vous trouverez toujours à vos côtés les anciens élèves de Combrée pour soutenir les actions que vous entreprendrez en ce sens.

Notre fierté est que Combrée vive et soit utile aux jeunes de notre région. Notre souhait, est que notre Amicale (*fidèle à sa vocation depuis 120 ans*) puisse être encore une force de proposition et de soutien pour les jeunes qui vivront et apprendront demain en ces murs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma très haute considération.


Patrick Tesson
Président de l'Amicale